

COMMUNE DE SAINT-THURIEN

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} AVRIL 2011

Etaients présents : Joël DERRIEN, Bruno JAFFRE, André PENVERN, Ginette MINIOU, Pascale JEGOU, Sabine FLOC'H, Françoise GOLIES, Carole DUFEUX, Guy BOURHIS, Christine KERDRAON, Pierre SCOARNEC et Jean-René FLATRES.

Absent excusé : Eric VIGOUROUX et Pascal LOUVREL.

Le compte-rendu de la réunion du 11 février 2011 est approuvé à l'unanimité.

1°) Comptes de gestion 2010 :

Les comptes de gestion 2010 des budgets « Commune », « Lotissement communal », « Transport scolaire » et « Service eau et assainissement » établis par le receveur municipal sont adoptés à l'unanimité.

2°) Comptes administratifs 2010 :

Les comptes administratifs 2010 sont adoptés à l'unanimité comme indiqué ci-dessous :

- Commune : excédent de fonctionnement : 260 190.89 € ; excédent d'investissement : 165 127.49 €.
- Lotissement communal : Budget à « 0 » clos au 31 décembre 2010 (opération achevée).
- Transport scolaire : excédent de fonctionnement : 323.83 € ; excédent d'investissement : 51 415.31 €.
- Service eau et assainissement : excédent de fonctionnement : 33 919.54 € ; excédent d'investissement : 100 646.90 €

3°) Affectation du résultat 2010 :

Les résultats de fonctionnement 2010 sont affectés de la façon suivante à l'unanimité :

- Budget principal : 204 164.71 € sont affectés à la section d'investissement et 56 026.18 € reportés en section de fonctionnement,
- Budget transport scolaire : le résultat de fonctionnement, à savoir 323.83 €, est reporté en section de fonctionnement,
- Budget eau et assainissement : 260.59 € sont affectés à la section d'investissement et 33 658.95 € reportés en section de fonctionnement.

4°) Aliénation de délaissés de voirie à Kergall et à Quilos :

Vu l'avis favorable émis par le commissaire-enquêteur à l'issue de l'enquête publique relative à l'aliénation de délaissés de voirie à Kergall et à Quilos qui s'est déroulée du 5 au 28 février 2011, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable auxdites cessions à Madame et Monsieur Louis-François NAOUR pour Kergall et à Madame et Monsieur Guy DERRIEN pour Quilos au prix de 0,30 € le m² ; les frais d'actes (géomètre et notaire) seront à la charge des acquéreurs.

La municipalité précise que le coût des travaux de voirie, réalisés récemment à Quilos afin de permettre le désenclavement de l'exploitation agricole de Monsieur Didier NAOUR, s'élève à 9.900 € HT.

5°) Station d'épuration – construction d'un silo à boues : présentation de l'avant-projet :

L'avant-projet relatif à la construction d'un silo supplémentaire de stockage des boues à la station d'épuration de Pont-Douar, pour un montant de 100.000 € HT, présenté par la société SAFEGE de PLOUFRAGAN, est adopté à l'unanimité.

6°) Modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet :

Le temps de travail de Martine ALLAIN, adjoint technique affecté à l'entretien du restaurant scolaire, est modifié à l'unanimité ; il passe de 18 heures à 22 heures hebdomadaires à compter du 11 avril 2011.

7°) Régie « transport scolaire » :

Le conseil municipal, par 8 voix « pour », 2 abstentions et 2 voix « contre », décide de confier le service transport scolaire à la COCOPAQ et d'arrêter la régie à compter du 1^{er} septembre 2011.

Les membres du conseil municipal tiennent à faire savoir à la COCOPAQ par courrier, qu'ils émettent des réserves quant au service qui sera rendu aux usagers ultérieurement (tarifs, points d'arrêt, horaires) et qu'ils regrettent de ne pas avoir vraiment le choix entre le maintien et l'abandon de la régie.

8°) Bibliothèque municipale : fonctionnement :

Le conseil municipal, par 11 voix « pour » et 1 voix « contre », s'engage sur le recrutement d'un salarié à temps partiel à l'ouverture de la future bibliothèque municipale.

Publié et affiché à SAINT-THURIEN, le 4 avril 2011,

*Le Maire,
Joël DERRIEN.*